

**FORUM CICATRICES**



Agence nationale de la  
dpc  
Réf : **1233170001**

Objectifs	Intervenants	
<p>La prise en charge des cicatrices est un volet fondamental de la prise en charge rééducative en brulologie, après greffe de peau, mais également en traumatologie, en chirurgie esthétique et reconstructrice, en cancérologie. En effet une mauvaise cicatrisation entraîne une perte de chance pour le patient tant sur le plan esthétique que fonctionnel. Une prise en charge précoce permettra de débiter rapidement le travail fonctionnel, la gestion de l'œdème, la compression et donc d'améliorer l'évolution à moyen et long terme de la cicatrice.</p> <p>Cette formation permettra aux MKDE de réaliser une réflexion sur leur pratique professionnelle, l'actualisation de leurs connaissances (consignes et techniques) et l'acquisition de nouveaux outils de rééducation et d'éducation thérapeutique. Le rôle du masseur-kinésithérapeute étant aussi d'apprendre aux patients à se prendre en charge dans cette pathologie.</p> <p><u>Objectif 1</u> : Analyse des pratiques professionnelles  <u>Objectif 2</u> : Identifier mes compétences à développer  <u>Objectif 3</u> : Actualiser ses connaissances sur la cicatrisation  <u>Objectif 4</u> : Maitriser les différents outils d'évaluation et les différentes modalités de prise en charge  <u>Objectif 5</u> : Se situer dans sa pratique au regard d'un cas concret  <u>Objectif 6</u> : Savoir élaborer une démarche éducative  <u>Objectif 7</u> : S'approprier mes outils d'auto-évaluation</p>	<p><b>Dr. FRASSON</b>  <b>Dr. GUILLOT-MASANOVIC</b>  <b>Dr. S. MEAUME</b>  <b>Dr. C. ROQUES</b>  <b>Dr. L. THEOT</b></p>	
Programme		
<p><b><i>Cf. programme ci-joint</i></b></p>		
Niveau	Méthodes	Public concerné
Acquisition et perfectionnement des connaissances et de techniques immédiatement applicables.	Cours théoriques - Ateliers pratiques.	Masseurs-kinésithérapeutes Cadres de Santé 20 participants maximum
Durée	Dates	Coût
Nbre ½ journées : 2 Nbre d'heures : 7 h	<p><b>17 janvier 2017</b></p> <p>Mardi : 8h-12h – 14h-17h</p>	220 €
Lieu		
Palais des Congrès - 2 place de la Porte Maillot 75017 Paris		



## ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : [kine@kinemontpellier.org](mailto:kine@kinemontpellier.org) Site : <http://www.kinemontpellier.org>

**Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34**

### PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

#### **Forum : CICATRICES**

##### **1 jour (présentiel)**

- 8h - Accueil des participants. Evaluation des connaissances.

##### ***Cours théoriques***

- 8h15 - 9h15 :
  - Actualisation des connaissances sur la cicatrisation physiologique
  - Cicatrisation pathologique : cicatrices hypertrophiques, chéloïdes, rétractations, brides
  - Evaluation des cicatrices
  - Prise en charge médicale des cicatrices pathologiques
- 9h45 – 10h45 :
  - Prise en charge des cicatrices par le laser
  - Cicatrice et rééducation
  - Massage
  - Appareillage
  - Compression
- 11h00 – 12h00 :
  - Autres prises en charge des cicatrices (thermalisme, tatouage, maquillage)
  - Prise en charge chirurgicale
  - Recommandations internationales

##### ***Ateliers pratiques***

- A partir de 14h00 :
  - Massage manuel
  - Massage mécanique
  - Compression
  - Appareillage
- Evaluation sur l'acquisition des connaissances.

##### **Evaluation à distance (non présentiel - 31 janvier 2017)**

- Questionnaire d'évaluation des bonnes pratiques et de la formation.

# ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : [kine@kinemontpellier.org](mailto:kine@kinemontpellier.org) Site : <http://www.kinemontpellier.org>

Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34

agrée par l'ANDPC



## BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :

### E.P.K. – Enseignement Permanent de la Kinésithérapie

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

CHU Bellevue – 1, place Jean Baumel – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

NOM (M., Mme, Melle) ..... Prénom .....

Adresse .....

CP / Ville ..... Tél. ....

e-mail .....

N° Adeli ..... et/ou N° CPS .....

Libéral <input type="checkbox"/>	Salarié public financé par l'ANFH <input type="checkbox"/>	Salarié privé financé par l'employeur <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--	--	-----------------------------------

Quel que soit votre statut, vous devrez vous enregistrer sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) afin de valider votre obligation annuelle.

souhaite m'inscrire à la formation :

**Forum CICATRICES**  
Référence ANDPC : **12331700001**

**le : 17 janvier 2017**

**et joins un chèque de 220 €**

**Seul le règlement valide l'inscription.** En cas de prise en charge par l'ANDPC, le chèque servira de caution et vous sera restitué ultérieurement.

Cette formation étant soumise à quota, la limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage.

#### ANNULATION :

- plus de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement du chèque – frais de dossier (10%)

- moins de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement 50%

- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Fait le : .....

Signature et cachet professionnel